

Délibération n° 44

POLE TECHNIQUE

Affiché

Le 05 MAI 2015



Séance du 9 avril 2015 à 19 heures  
Commune de Mercuès – Salle des fêtes

*Aujourd'hui, neuf avril deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Mercuès –Salle des fêtes*

Etaient présents :

51 titulaires dont 11 possédant une procuration  
5 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL  
BOISSIERES  
CABRERETS  
CAHORS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),  
M. PARNAUDEAU Willy (tit),  
M. SEGOND Dominique (tit),  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit) procuration de M. FERNANDEZ Pierre (tit), Mme LASFARGUES Geneviève (tit) procuration de Mme HAUDRY Sabine (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), M. SIMON Michel procuration de Mme LOOCK Martine (tit), M. MUNTE Serge (tit) procuration de Mme LAGARDE Geneviève (tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit) procuration de Mme LENEVEU Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), Mme BOYER Noëlle (tit) procuration de M. COUPY Daniel (tit), M. DELPECH Bernard (tit), M. HUREAUX Roland (tit) procuration de Mme RIVIERE Brigitte (tit),

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
CIEURAC  
COURS

M. TILLOU José (tit),  
M. DUJOL Jean-Paul (tit)  
M. TAILLARDAS Claude (tit) procuration de M. VAZ Victor (tit),  
M. PEYRUS Guy (tit),  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre (sup),

CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE

M. JOUCLAS Guy (tit) procuration de M. FOURNIER Christian (tit),  
M. TREIL Jean (tit) ) procuration de Mme LANES Bénédicte (tit),  
M. PETIT Jean (tit) procuration de Mme DESSERTAINE Brigitte (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),

FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MECHMONT  
MERCUES  
MONTGESTY

Mme VALETTE Roselyne (tit),  
M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),  
M. MOLINIE Romuald (tit),  
M. CANCEIL Philippe (tit), Mme SOLIVERES Hélène (sup),  
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),  
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit)  
M. NOUAILLES Serge (tit),  
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEEN Joëlle (tit),  
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),  
M. REIX Jean-Albert (tit),  
M. SABOT Aimé (tit),  
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),  
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle (tit),  
M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup) procuration de M. GALTHIE Jean-Noël (tit),

PRADINES

M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),  
M. MIQUEL Gérard (tit),  
M. FIGEAC Philippe (tit), M. RAFFY Bernard (sup),  
M. BORIES Olivier (tit),  
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),  
M. LAVAU Pascal (tit) procuration de M. DIOT Fabrice (tit),  
M. ANNES Jean-Pierre (tit),  
M. HEE Gérard (tit),

ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
SAINT GERY  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS  
VALROUFIE  
VERS

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

AR PREFECTURE

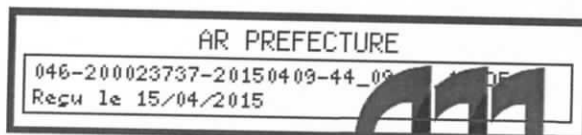
046-200023737-20150409-44\_09\_04\_15-DE  
Regu le 15/04/2015

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

**POLE TECHNIQUE – Voirie**

**Objet : Programme voirie 2015 – Chantiers programmés en 2015**

**A été adopté à L'UNANIMITE**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 9 avril 2015  
Rapporteur : Jean-Paul DUJOL

Rédacteur : Denis MONTPEZAT  
Service : Voirie

Objet : Programme voirie 2015 – Chantiers programmés en 2015

Mesdames, Messieurs,

Le programme de modernisation de la voirie communale d'intérêt communautaire pour l'année 2015 a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Voirie du 17 février 2015.

Ce programme sera affecté à une opération comptable unique « programme voirie 2015 ».

Le détail des travaux à réaliser est précisé en annexe. Les montants sont conformes aux enveloppes allouées chaque année.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le programme voirie 2015 du Grand Cahors tel que présenté en annexe ;
- b- D'autoriser Monsieur Le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'engagement des travaux correspondants à ce programme voirie 2015 ;
- c- D'imputer les dépenses correspondantes au budget 2015 – Opérations n° 223.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

